

# ASSEMBLÉE NATIONALE

22 novembre 2022

---

RELATIF À L'ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES -  
(N° 443)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CD1254

présenté par  
M. Pierre Cazeneuve, rapporteur

-----

### ARTICLE 1ER OCTIES

Supprimer cet article.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à supprimer l'article 1<sup>er</sup> *octies* afin de tirer les conséquences du déplacement de ces dispositions à l'article 1<sup>er</sup> par l'amendement CD1251.